

LE COURRIER DE L'OISE

JOURNAL DE SENLIS

Directeur-Gérant : E. LANCIAUX

Paraissant le Dimanche pendant la durée de la guerre.

ABONNEMENTS
 On s'abonne aux Bureaux du Journal et dans tous les bureaux de poste. — L'abonnement est payable d'avance et continue de plein droit jusqu'à réception d'avis contraire.
 Les Abonnements partent le 1^{er} ou le 15 de chaque mois.
 3 mois : 5 fr.
 6 mois : 10 fr.
 1 an : 18 fr.

BUREAUX, RÉDACTION & ADMINISTRATION

SENLIS - 11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 - SENLIS

TÉLÉPHONE N° 4

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PRIX DES INSERTIONS
 Annonces légales : 0,20 c. la ligne.
 Annonces volontaires : 0,25 -
 Réclames : 0,50 c. la ligne.
 Faits divers : 1 fr.

ON N'ACCEPTÉ PAS D'INSERTION AU-DESSOUS DE 1 FRANC
 Les annonces, réclames, etc., concernant Paris et les Départements sont reçues directement aux bureaux du journal.

Le Régime absurde.

M. Clemenceau, accompagné de M. Pichon, s'est expliqué devant trois commissions parlementaires réunies, celle des Affaires étrangères, celles de la Guerre et de la Marine, sur les incidents concernant la lettre de l'Empereur Charles et les déclarations du ministre Czernin. Cette comparution est, sans doute, conforme à nos règles parlementaires. Mais ces règles sont absurdes.

Il est absurde, en effet, de mettre aux mains d'une assemblée parlementaire la direction des affaires extérieures d'un pays. Il est dangereux de confier à des hommes qu'inspire avant tout la passion de parti, des intérêts en conflit avec les Gouvernements étrangers. Il est intolérable que les soucis de la politique intérieure puissent troubler et fausser le débat délicat et secret de ces intérêts.

M. Clemenceau a obéi à la tradition en venant étaler devant une Commission parlementaire, le dossier du procès contre les mensonges autrichiens. Mais on assure qu'il aurait déclaré que si on l'inquiétait à propos du ton ou du sens de ses réponses, ou que si on voulait obtenir de lui qu'il modifiât ses directions dans le débat engagé, il aimerait mieux se retirer. — Il ne manquerait plus que cela !

Au nom de quoi et de qui, s'il vous plaît, des parlementaires exigeraient-ils des changements dans la marche de nos affaires extérieures ? Au nom du pays ? Il est tout entier avec M. Clemenceau.

Nos institutions sont si mal faites, si mal appropriées à l'étendue des intérêts publics qu'il serait possible, en effet, qu'une Chambre, élue pour des raisons politiques dont pas une subsiste à l'heure actuelle, renversât un Gouvernement qui aurait pour lui l'unanimité de la nation.

Jamais l'absurdité et l'injustice du système ne sont apparues avec plus d'évidence qu'en cet instant où se jouent les destinées de la France. L'existence même de notre patrie pourrait être compromise par défaut de logique dans notre Constitution. Une demi-douzaine de bouzinguots de la politique, uniquement passionnés au jeu des portefeuilles, habiles à l'intrigue des couloirs, sont capables de mettre à mal un gouvernement populaire et sa politique efficace, par la voie des surenchères et par l'excitation des intérêts de parti. Nos alliances, nos traités, nos intérêts les plus chers, nos aspirations les plus sacrées peuvent être sacrifiés à des questions de groupes et de personnes.

Il existe à la Chambre, en ce moment même, des professionnels de la politique qui intriguent ouvertement contre M. Clemenceau, non parce que celui-ci défend mal les intérêts du pays et dirige mal la guerre ; mais uniquement parce qu'il n'est pas de tel groupe, et n'a pas fait à tel autre groupe sa part dans le partage des bénéfices.

La France perd son sang par mille blessures ; sa vie est en danger. L'ennemi est aux portes de Paris. Il n'y a plus une faute à commettre. Mais l'union des esprits et des cœurs s'est faite miraculeusement. Notre force morale est enfin reconstruite et tendue pour l'effort suprême. M. Clemenceau a fait cela par son intelligence et son énergie. La Nation lui donne sa confiance. Les Alliés reconnaissent sa valeur et acceptent son ascendant. L'ennemi voit en lui une force redoutable. Il est une force, en effet... Mais une force qui doit compter avec les malins de la Buvette ! Il peut glisser demain sur un rien....

— Méfiez-vous, disait hier un vieux parlementaire ; nous sommes justement dans la saison des oranges.

Ainsi, tout notre destin, toute la guerre, tout notre espoir, sont à la merci d'un souffle, à la merci d'un incident de séance au Palais-Bourbon, de quelque marchandage secret ou public entre quelques profiteurs altérés. Tel est notre régime parlementaire !

Allons-nous enfin, devant ce spec-

lacle qui confond tous les esprits et réveille toute les consciences, allons-nous enfin prendre devant nous-mêmes l'engagement d'abolir cette dangereuse Constitution ?

Un exemple éclatant nous crève les yeux. Croit-on que le président Wilson aurait pu entrainer son pays dans la guerre et subordonner tout d'un coup toutes les aspirations et tous les intérêts à cette unique résolution ; appliquer toutes les ressources du pays à la guerre et organiser cette formidable puissance qui étouffe le monde en attendant d'écraser l'ennemi ; croit-on qu'il aurait pu avec tant de fermeté, d'ordre et d'abondance, pourvoir à tous les détails de cette organisation, s'il avait dû compter avec les permissions renouvelées de son Parlement, et s'appuyer sur des ministres tremblants devant les majorités inconsistantes ?

Wilson a tâté le cœur de son pays. Et quand il s'est senti en accord de pensée et de sentiment avec lui, il a gouverné.

Le Parlement vote les lois et les crédits. Et le Président, entouré des compétences qu'il a choisies, gouverne au nom du pays qui l'a élu.

Voilà la méthode sûre ! Voilà l'ordre ! Voilà enfin le Gouvernement de la nation par la nation réalisé ! Voilà la République !

LOUIS LATAPIE.

La Bataille

L'effort allemand s'est transporté de la direction centrale vers Hazebrouck à la droite du champ de bataille. De nouveaux renforts relèvent à chaque instant les divisions de l'ennemi ; et la bataille en Flandre ne connaît pas d'accalmie.

Il suffit, d'ailleurs, de reporter sur une carte la ligne de feu actuelle pour se rendre compte que la progression de l'aile droite allemande se présente pour Hindenburg comme une nécessité afin que soit élargi l'angle droit décrit par le front après de Metzereu, et que les forces les plus avancées de von Galtwitz cessent d'être coincées.

Aussi, la lutte est-elle ardente, principalement vers Bailleul, Neuve-Eglise et Wulverghem. Les groupes de von Stetten, de von Eberhard, et certains éléments de l'armée Sixt von Arnim, laquelle s'étale jusqu'à Nieupoort, poussent vers la chaîne des monts de Flandre aux pentes desquels se déroulerait peut-être la phase décisive de la bataille. Wulverghem n'est distant que de trois kilomètres du mont Kemmel, le premier des minuscules sommets que la vague allemande doit battre, si elle poursuit son mouvement.

On doit espérer que ce relief flamand, unique barrière naturelle avant la basse dépression des plaines maritimes, a été mis en état de complète défense, garni d'artillerie, pourvu de tout ce qui est nécessaire à une invincible résistance. Car, ainsi, il pourra servir de pivot à une manœuvre destinée à briser l'offensive ennemie et à la refouler. Containir l'adversaire n'est qu'un expédient passager ; le vaincre de haute lutte demeure toujours l'impérieuse nécessité.

Après trois années et demie de guerre, au cours desquelles tant de fois l'usure allemande fut estimée en chiffres problématiques, nos ennemis partent se présenter sur les champs de bataille avec une supériorité numérique, dont cependant l'évaluation, à son tour, semble être parfois exagérée. Il en résulte que toute assurance de victoire finale par l'usure des effectifs allemands doit être sagement écartée. Selon une expression imagée, employée en des circonstances analogues par M. Clemenceau, les Alliés n'ont que trop pratiqué de stratégies d'espérances. Il est temps qu'ils songent à la « stratégie » tout court.

C. DE C.

LE BLÉ

Il a fallu y arriver à cette carte de pain, dont on s'était trop moqué au début de la guerre. Après avoir gaspillé tant de denrées alimentaires, on a bien été forcé d'en restreindre la consommation pour ne pas manquer et la restriction est venue pour le pain comme pour le reste, parce qu'il y a pénurie de blé.

On finit par où l'on aurait dû commencer. En cette matière comme en bien d'autres, on a procédé à l'envers du bon sens, car il fallait d'abord augmenter la production et non la consommation.

Le blé est, avec le fer, la matière première indispensable à la guerre. C'est avec lui et pour lui que les peuples se battent, jusqu'à l'entretien de la source de la vie. Il est, à cause de son rôle d'aliment essentiel, le symbole de la conservation de l'existence.

Et le blé a été négligé en France à un point que sa culture était devenue de plus en plus restreinte et accessoire.

« On a méprisé le blé, le blé se venge ». Parole profondément vraie, d'un élève d'école nationale d'agriculture qui résume l'histoire de la production de la terre de France depuis 50 ans. Il faut méditer et commenter tout ce qu'il y a de poignant dans cette grave constatation et ne pas avoir peur de décrire la réalité, telle qu'elle est.

Le blé se venge ; il se venge terriblement de la politique agraire si longtemps et si bête, il faut bien dire le mot, pratiquée par nos gouvernements, politique qui s'est résumé théoriquement dans la formule : le pain à bon marché ; et pratiquement dans toutes les mesures destinées à flatter la population des grandes villes au détriment des campagnes. Le « pain à bon marché » vous a conduits ouvriers et commerçants parisiens, au manque de pain !

Comment ? pourquoi ? demanderont les socialistes collectivistes ou autres.

C'est bien simple : Pour avoir le pain à bon marché, on a avili le prix du blé. Et le blé étant payé en France à un taux qui ne permettait pas au cultivateur de gagner sa vie en le semant, n'a plus été cultivé.

Il est vrai que nos démocrates, ont toujours compté que les blés d'Odessa viendraient suppléer ceux de la Picardie et de l'Ile-de-France. On sait où vont aujourd'hui les blés de l'Ukraine !.

«*»

Les blés d'Odessa ont coûté cher à l'agriculture française il y a 25 ans. Ils coûtent encore bien plus cher aujourd'hui à la nation toute entière, et il en est de même pour tous de n'avoir jamais vu le blé à 17 francs, et de l'avoir taxé à 50 francs au début de la guerre. Nops ne laurions pas aujourd'hui à 75 fr. le quintal.

Taxer comme on l'a fait le prix du blé chez le cultivateur à un taux arbitraire et trop bas, c'était fatalement taxer la production du blé, c'était la réduire, c'était contribuer à sa disparition.

L'esprit humain, et c'est chez le paysan qu'on le retrouve le plus à l'état d nature, est le même partout. Il est guidé par l'intérêt immédiat la plupart du temps. L'homme calcule le bénéfice probable qu'il tirera de son activité physique ou intellectuelle. Qu'il soit industriel ou commerçant, ouvrier ou patron, il dirigera toujours son effort vers le but qui lui semble devoir lui fournir le plus d'avantages personnels

DÉPARTEMENT

Ligne de démarcation entre la zone réservée et la zone non réservée.

Le général directeur des étapes porte à la connaissance du public que la ligne de démarcation entre la zone réservée et la zone non réservée est actuellement la suivante :

Voie ferrée Saint-Hippolyte, Monthéillard, Héricourt ; limite ouest du territoire de Belfort ; limite sud du département des Vosges jusqu'à la route de Sarre-union à Le Thillot ; voie ferrée Le Thillot, Epinal, Charmes, Nancy, Toul, Verdun, route de Void à Ligny-en-Barrois ; voie ferrée Ligny-en-Barrois, Bar-le-Duc, Vitry-le-François ; Châlons, Epervain, Château-Thierry ; voie ferrée d'intérêt local de Château-Thierry jusqu'à la hauteur de la station de Brunetz (cette station est dans la zone réservée) ; puis les limites sud et est du département de la Seine-et-Marne, les limites ouest des arrondissements de Provins, Coulommiers, Meaux, la ligne ouest des départements de l'Oise et de la Somme.

En conséquence, les autorités civiles ne peuvent délivrer de titres de circulation (sauf les autorités civiles déléguées spécialement et provisoirement en ce qui concerne les saut-conduits de un mois) pour circuler ou sortir de la zone réservée.

À partir du 1^{er} mai les titres de circulation délivrés par les autorités civiles antérieurement au présent arrêté ne seront plus valables.

Le général directeur des Etapes,
 Signé : DESGOINGS.

Communiqué de la Préfecture.

Un projet de loi voté par la Chambre des Députés à la date du 3 mars 1918 prévoit des sanctions pénales à l'égard des personnes qui seraient convaincues d'avoir sciemment, soit recélé des insoumis ou déserteurs appartenant à l'armée française ou à une armée alliée, soit soustrait ou tenté de soustraire ces déserteurs aux poursuites ordonnées par la loi.

Les industriels, commerçants, agriculteurs et d'une façon générale toutes personnes appelées à utiliser une main-d'œuvre ont intérêt et même le devoir, afin de décharger leur responsabilité, de se montrer circonspect dans le choix des ouvriers qui, par leur âge, paraissent susceptibles d'être encore liés au service, et d'exiger, avant de les embaucher, les justifications de nature à établir que ces hommes sont réellement dégagés de toute obligation militaire.

Avis

Les jeunes belges nés en 1899, 1900 et 1901, résidant dans le département de l'Oise, peuvent, s'ils le désirent, se rendre au camp belge d'Auvours (Sarthe), où ils seront logés et nourris gratuitement.

Les jeunes belges nés en 1899 seront incorporés dans l'armée le 1^{er} mai prochain.

Appel des Jeunes gens de la classe 1919, des subdivisions d'Amiens et de Péronne.

Les jeunes gens appelés de la classe 1919, des subdivisions d'Amiens et de Péronne, réfugiés dans l'Oise, sont invités à faire connaître d'urgence, leur nouvelle adresse au bureau de recrutement dont ils relèvent, avec indication de leurs noms et prénoms et du canton dans lequel ils ont été inscrits sur les tableaux de recensement.

Les bureaux de recrutement d'Amiens et de Péronne sont actuellement fixés aux Andelys (Eure).

Vente des stocks de biscuits et de confiserie.

En vue de permettre l'écoulement des stocks déclarés de biscuits existants dans les fabriques et chez les détaillants, M. le Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement a décidé d'autoriser la vente au public par les détaillants. Ceux-ci pourront se réapprovisionner auprès des fabricants aux conditions suivantes :

- 1^o Les fabricants réserveront aux œuvres de assistance déjà appelées à bénéficier de ces cessions 40 % du prix des biscuits cédés aux détaillants.
- 2^o La vente chez les détaillants sera interdite dans le département de l'Oise le mardi et le mercredi de chaque semaine.
- 3^o Les détaillants ne pourront se réapprovisionner chez les fabricants que jusqu'au 30 avril.
- 4^o La vente des biscuits par les détaillants cessera le 15 mai et sera formellement interdite après cette date.

En ce qui concerne l'écoulement des stocks de confiserie, les dispositions du décret du 2 avril 1918 interdisant de fabriquer, de vendre ou de mettre en vente :

- 1^o Des fruits confits et de la confiserie préparée avec les matières premières suivantes : Sucre, cassonades et méléasses, sucres intervertis, glucoses ou sucres de féculé, miel, sucres de raisin ou de tous autres fruits, cacao et chocolat ;
- 2^o Des étamacs préparés avec du lait frais ou condensé, de la crème, des œufs, de la farine ou des matières sucrées énumérées au précédent alinéa ne devront être exécutées qu'à dater du 1^{er} mai 1918.

La Paix Boche

Courte citation dédiée à ceux qui auraient encore des illusions sur les sentiments de justice et d'équité des socialistes boches.

M. Krumm, social démocrate de marque traitant dans la *Sueddeutsche Monatshefte*, la question belge, a dit : « Il est d'un intérêt primordial pour les ouvriers allemands que la Belgique demeure sous notre dépendance politique et économique... En tant que social démocrate, je me dis aux camarades des nations ennemies : « Quoiqu'il arrive, nous ne vous traiterons pas plus mal que nous nous traitaient vos compatriotes s'ils sortaient victorieux de la guerre. Ceux qui nous contraignent à des sacrifices plus lourds en seront rendus responsables et devront nous indemniser en argent, en matières premières, en territoires propres à la colonisation. D'aucune manière, il ne peut être question d'exporter la Belgique de ces peuples. »

Voilà qui est clair. Un pays envahi, pillé, sacqué, en violation de la signature donnée pour garantir son indépendance, uniquement coupable de s'être défendu, doit être divisé, asservi, ruiné à tout jamais. Il ne devra vivre qu'à la condition d'être « colonisé » par le vainqueur, et de travailler à l'avantage uniquement pour la nation qui l'a envahi. Aucune réparation ne lui sera accordée pour les vols, les pillages, les assassinats commis sur son territoire. Il sera dans l'esclavage à jamais.

Ce sort est sans doute celui réservé par les socialistes alliés aux hubereaux du parti militariste et aux pangermanistes boches à nos départements français envahis, pillés, réduits à la dernière misère.

Tout cela, comme le dit Maximilien Harden, dans la *Zukunft* : « Parce qu' » un seul parti, un groupe en Allemagne « a la volonté et le pouvoir d'envoyer des « millions d'hommes à la mort pour empêcher ce qui serait aux yeux du monde « entier un commencement de justice. »

Et nous ajoutons : parce que tous les autres allemands, du petit au grand, sans distinction de caste ou de parti se groupent autour des bêtes carnassières altérées de sang et de violence qui dictent leur volonté à Hindenburg et au kaiser.

Nous sommes avertis une fois de plus. La victoire allemande c'est la ruine complète pour le vaincu. Les impôts pleuvent sur nos travailleurs, la suppression de toutes les libertés syndicales ou individuelles, l'impossibilité pour nos commerçants et nos industries de rétablir leur commerce ; l'obligation pour nos possesseurs de nourrir à vil prix le vainqueur. C'est le travail forcé et la ruine des peuples travaillant... pour le roi de Prusse.

Que ceux qui aspirent après cet idéal acceptent la paix allemande.

COMITÉ DUPLEIX.

SUR LES MERS

Dix Chalutiers Allemands coulés.

On mande de Londres que le commandant en chef de la grande flotte annonce qu'il a entrepris de balayer le Cattegat. Dix chalutiers allemands ont été coulés à coups de canon. Les marins qui les montaient ont été sauvés par les navires anglais. Il n'y a eu aucune perte du côté britannique.

Un Gotha abattu

Le 5 avril, près de Compiègne, passait une escadrille d'avions boches dirigeant sur Paris. Tout à coup, dans la direction de Compiègne, un de nos obus décala à quelques mètres d'un gotha qui s'en trouva éclairé pendant l'explosion si violente qu'il nous parut tout proche. L'oiseau blessé lança un fusée rouge pour prévenir sans doute son camarade, et quelques secondes après, il lâchait ses « belingots » destinés aux femmes et aux enfants de Paris.

L'appareil s'abattit dans la forêt de Compiègne. Les quatre passagers furent tués dans la chute. Le pilote, un lieutenant de 25 à 30 ans, était décoré de la croix de fer ; dans sa poche une petite bible. Il avait la poitrine enfoncée et les deux jambes plusieurs fois brisées. Le mitrailleur était sans doute mécanicien car ses mains étaient celles d'un ouvrier, encore pleines de graisse. Dans ses poches, on trouva la photo d'une jeune et jolie femme et d'un enfant ; à côté, une grosse musette pleine de proclamations, qu'avec les bombes il devait jeter sur Paris.

Le bombardier était un capitaine d'une trentaine d'années. Il avait dû sauter de l'appareil dans les autres avions qui avaient la figure déchirée. Dans sa main droite, il tenait encore une lampe électrique qui lui servait probablement à éclairer sa chute. Dans ses poches, des photos, des lettres et des cigares. L'autre mitrailleur était un tout jeune lieutenant ; il avait la tête complètement rasée.

Le biplan énorme mesure 23 mètres avec trois mitrailleuses et cinq supports de bombes.

ECHOS

Sursis.
 Deux auxiliaires avaient fait une demande de sursis d'appel.

Un cultivateur à Arnouville-lès-Gonesse (Seine-et-Oise), demandait un sursis pour travailler ses soixante hectares de terrain. L'autre, ténor à l'Opéra-Comique, réclamait le sien pour chanter Lakmé.

La réponse aux deux demandes arriva le même jour ; quatre mois de sursis étaient accordés au ténor. La requête du cultivateur était purement et simplement repoussée.

Not-e confère la *Grimace* bre la morale de cette histoire : L. défense nationale, en temps de guerre, a plus besoin de chanteurs que de sursis de blé.

C'est la revanche de la cigale sur la fourmi.

Générosités.
 L'hôpital militaire du Panthéon, malgré les protestations des médecins traitants, a placé les malades allemands au deuxième étage, et les malades français, au quatrième, sous une toiture vitrée.

C'est ainsi qu'en attendant les chaleurs estivales, insupportables dans cette serre chaude, les blessés français seront toujours aux premiers logs pour recevoir les bombes ou torpilles qui pourront choir du ciel.

Les prisonniers allemands ne seraient-ils pas mieux placés pour donner avis de réception à leurs compatriotes ?

SITUATIONS

pour Jeunes Gens, Jeunes Filles et Adultes
 Brochure envoyée franco
 PIGIER, 53, rue de Rivoli, 53 - PARIS

Et les Sinistrés de 1914 ?

Nous avons reçu, il y a un mois, la communication suivante d'un sinistré qui a eu sa maison entièrement détruite en septembre 1914 :

« Au début de la séance du 19 mars, la Chambre a été saisie par M. Pams, ministre de l'Intérieur, d'un projet de loi ouvrant un crédit de cinq millions pour secours aux victimes de diverses explosions.

« M. Pierre Laval proposait de porter le crédit à vingt millions, faisant valoir que la somme de cinq millions est tout à fait insuffisante étant donné le grand nombre des familles à indemniser.

« Mais le ministre des finances, M. Klotz, objecta qu'il ne s'agit point des indemnités, mais simplement des secours d'extrême urgence. La question des indemnités est prévue par le projet nouveau que le ministre de l'Intérieur a également déposé hier et qui permet de prélever pour ces indemnités les crédits nécessaires sur le crédit de 300 millions prévu par la loi du 26 décembre 1914 sur les dommages de guerre. Il reste encore, sur ce crédit, 130 millions disponibles. Les indemnités aux victimes des diverses catastrophes seront largement assurées, mais pour les secours immédiats les cinq millions demandés suffisent.

« M. Klotz. — En résumé, votons aujourd'hui le crédit de secours de 5 millions. Nous voterons demain l'imputation des indemnités sur les dommages ; mais l'amendement est inutile en ce qui concerne les indemnités et excessif en ce qui concerne les secours. »

Les sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont enchantés de savoir que les sinistrés de la Courneuve seront largement indemnisés et promptement, alors qu'eux-mêmes attendent depuis près de quatre ans, 170 millions ont été distribués. Déjà ! Combien l'arrondissement a-t-il touché ?

Que pensent de cela nos deux députés et le fameux comité de défense des sinistrés de Senlis ?

P. D.

LEURS KANONS seraient contrebattus énergiquement.

On a constaté que les Berthas se faisaient moins entendre, ce qui ne veut pas dire évidemment qu'on ne les entendra plus. Mais nous savons que des mesures ont été prises pour les empêcher de continuer à nuire.

Les Allemands avaient complètement échoué dans l'effet moral qu'ils comptaient obtenir, mais les femmes et les enfants que les Berthas menaçaient de tuer encore, méritent bien qu'on fasse tous les efforts pour mettre fin à la carrière criminelle de ces engins et ce ne sera jamais du gaspillage que de leur envoyer des quantités d'obus jusqu'à ce que l'effet désiré soit obtenu.

Les Boches redoutent des représailles

Le député socialiste Geck a proposé au Reichstag qu'un accord soit conclu en vue de mettre fin aux raids aériens sur les villes ouvertes.

Le gouvernement a répondu qu'aucune demande officielle dans ce sens n'a été faite jusqu'ici par les puissances ennemies.

36.278 hommes récupérés par le commissariat aux effectifs

M. Le Hérisse, président du commissariat aux effectifs des armées de terre et de mer, a fait connaître à la Commission sénatoriale de l'armée le résultat des récupérations et redressements opérés tant aux armées qu'à l'intérieur depuis le 13 décembre 1917, jusqu'au 1^{er} avril dernier. Il résulte de cette communication que le total des récupérations s'élève à 36.279 hommes.

